

## ÉDITO

Chers habitants du Pont-de-Bois,

Avec l'arrivée du printemps et la dépose des premières travées d'échafaudage face au parc Brassens, le bâtiment commence à ressembler à ce que nous avons imaginé : moins de matériaux, des couleurs plus claires, des lignes plus nettes. Pourtant, pour reprendre l'expression consacrée, il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg !

La nouvelle enveloppe du bâtiment laisse imaginer la suite ; la chaussée des visiteurs remaniée invitera à la déambulation piétonne, les intérieurs d'îlots aménagés avec soin seront calmes et aérés, le stationnement de surface sera localisé et mieux organisé, les halls seront plus spacieux et lumineux et enfin, les coursives intérieures moins tortueuses faciliteront les bonnes relations de voisinage.

Mais avant que cette clarté devienne réalité, plus de deux ans sont encore nécessaires. Plus de deux ans de chantier avec toutes les difficultés d'usage et nuisances sonores ou visuelles que cela implique pour les habitants du Pont-de-Bois. Tous les intervenants qui travaillent au projet en sont très conscients et font leur maximum au quotidien pour réduire autant que possible la gêne occasionnée.

Nous espérons vivement que la perspective d'un renouveau agréable que promettent les grues et les casques orange vous aidera à attendre la fin des travaux avec patience et bienveillance.

Meilleures salutations.

Adrien DE BELLAIGUE, Architecte



## LA PREMIÈRE FAÇADE ENFIN TERMINÉE

**Voici arrivée la fin des travaux de la première travée au niveau de la façade de la future entrée D.**

Le choix de coloris a été approuvé par l'Immobilière Nord Artois et le service urbanisme de la mairie de Villeneuve-d'Ascq. La tendance est au « clair ».

Le second chantier sur rue Brève a bien débuté ainsi les entreprises sont sur tous les fronts.

## DÉJÀ PLUS DE LUMIÈRE EN PARTIES COMMUNES...

**La démolition de certains celliers dans les parties communes touche à sa fin.**

Cette démolition a permis de réorganiser les attributions des celliers grâce au travail de fond mené par les gardiens.

Attention, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fixer les paraboles sur les nouvelles façades sous peine de poursuite judiciaire.

Tout percement sur la façade empêchera la mise en jeu de la garantie de l'entreprise et engagera la responsabilité du locataire.

**Déjà six mois de passés et le projet se met en place avec des modifications radicales sur votre environnement, plus que 24 mois !**

L'objectif recherché est d'élargir les coursives et d'apporter plus de lumière dans les circulations.

Aussi, les premiers travaux en parties communes ont débuté avec les modifications des circuits électriques et la création de gaines techniques.

Les entreprises s'appliquent à gêner le moins possible le quotidien des résidents.



## LES PREMIERS ÉCHANTILLONS



Nous vous présentons ici les échantillons qui ont été validés, à savoir le gabion de couleur anthracite qui sera le mur de séparation entre le domaine public et le domaine privé.

Les façades seront claires avec l'intérieur des loggias nuancé en deux couleurs et les sols de celles-ci seront également repeints. Le choix des briques de soubassement de couleur brune va trancher avec le coloris clair des façades.

Les essais des peintures dans les coursives des parties communes ont débuté. Un prototype va être prochainement validé.

Le premier hall au bâtiment D prend sa forme définitive petit à petit avec une perspective traversante sur les cours intérieures.

## LA SÉCURITÉ, UNE AFFAIRE DE TOUS

**En phase chantier, la sécurité est une priorité pour Immobilière Nord Artois et nos prestataires que ce soit à l'intérieur des immeubles, mais surtout à l'extérieur.**

Un plan de sécurité accès pompier est balisé grâce au marquage au sol.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de laisser libres les accès aux pompiers sous peine de poursuites.

Une vigilance accrue sera apportée avec des contrôles sur site par les services de police et nous comptons sur la collaboration de tous.

## GRIGNOTAGE DES TOURELLES



Une étape de taille pour le chantier, la suppression des deux tourelles de sorties de secours de bâtiment 1 et bâtiment 16 a enfin eu lieu courant février.

**Cette étape marque un tournant dans la phase de démolition du gros œuvre.**

La mise en sécurité du site avant démolition a fait l'objet de travail en amont notamment pour préparer le zonage et le retrait des véhicules grâce à une collaboration entre les gardiens et les services de police municipale de la ville de Villeneuve-d'Ascq.

Le projet d'installation des nouveaux ascenseurs se profile rapidement car les fondations sont déjà terminées.

### LES INFOS DU MOIS

➤ Gestion provisoire des ordures ménagères : **deux** lieux de stockage au cœur des îlots.

➤ Les paraboles devront être retirées.

➤ Attention, nous rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser et de posséder pour quelque raison que ce soit des bouteilles de gaz dans les appartements. Une note sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

**En plus des infos de la Gazette, prenez le temps de lire les notes d'informations dans vos halls.**

## VOS CONTACTS

➤ Immobilière Nord Artois  
119, rue du 8 mai 1945  
Villeneuve-d'Ascq

➤ Espace accueil des gardiens  
Chemin des Visiteurs  
Villeneuve-d'Ascq  
Horaires : 8 h 30 - 10 h et 17 h - 18 h 30  
Tél : 03 20 64 10 51

Vos gardiens restent à votre disposition pour vous renseigner sur les travaux.

**SERVICE CLIENTÈLE 3F**  
**03 59 39 41 40**

*N'hésitez pas à contacter vos associations de locataires.*

## COMMUNICATION

**Différents moyens de communication sont à votre disposition pour vous informer sur l'avancement du chantier.**

- Réunion périodique à la maison Jacques Brel, la prochaine date est prévue courant juin 2011
- Notes et affichages dans les halls et espaces accueil de vos gardiens
- Gazette du chantier avec une parution trimestrielle
- Permanence à la maison Jacques Brel, le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 16 h à 18 h
- Information via la TRIBUNE de Villeneuve-d'Ascq
- Informations par les entreprises
- Rappel durée des travaux : 30 mois